



L'ACTION MUNICIPALE À MI-MANDAT

86% D'ENGAGEMENTS TENUS

Pour une ville...





Je vous souhaite une très bonne lecture de ce bilan dont une version synthétique est également consultable dans votre journal « Pontarlier votre ville ». Je vous invite bien entendu à nous faire part de vos remarques sous la forme qui vous conviendra (courrier, courriel,...).

PONTARLIER

Directeur de la publication

Patrick Genre

Équipe rédactionnelle :

L'équipe municipale et l'équipe de direction de la Ville de Pontarlier

Coordination : Julie Verger

Administration - Secrétariat de rédaction : Julie Verger

Crédit Photos et Illustrations :

Ville de Pontarlier

Conception et mise en page :

Scoop Communication et Service de communication de la Ville de Pontarlier



S'engager pour sa ville, c'est avoir l'ambition d'assurer son développement, d'accroître son attractivité, mais également d'asseoir sa notoriété.

L'action municipale ne se fonde pas uniquement sur les promesses d'une campagne électorale, notre feuille de route se nourrit également de propositions qui émergent tout au long du mandat. Autant d'engagements qui répondent aux préoccupations quotidiennes des Pontissaliens et Pontissaliennes.

Cette période de mi-mandat est l'occasion de faire un arrêt sur image, pour évaluer ensemble, en toute transparence, l'action municipale. Et ce, en complément des rencontres et échanges constants menés avec vous depuis le début du mandat et auxquels je m'étais engagé avec l'équipe municipale, à chaque réunion publique, dans les quartiers ou au cours des conseils municipaux, ...

C'est une nécessité qui s'affirme encore plus aujourd'hui. Il est primordial que les Elus s'adressent directement à la population, puissent rendre des comptes et sachent expliquer leurs choix. C'est l'objectif de ce document spécial qui complète votre journal « Pontarlier votre ville ». Dans cet esprit et dans le plus strict respect de la démocratie, j'ai également souhaité que les groupes d'opposition puissent disposer de plus d'espace qu'habituellement pour s'exprimer plus largement.

Vous retrouverez donc, organisé sous une présentation la plus aérée et la plus claire possible, l'ensemble de nos 185 engagements. A l'aide de pictogrammes simples, vous pourrez mesurer ce qui a été fait, ce qui est en cours, ce qui ne l'est pas encore et ce qui ne le sera définitivement pas. Vous pourrez aussi apprécier l'engagement de toute l'équipe municipale, car il s'agit d'un véritable travail d'équipe, sans lequel il ne pourrait y avoir d'arbitrage et de décision éclairée. C'est tout le sens qui est donné à la mise en valeur de l'ensemble de l'équipe de la municipalité, que je préside, et au-delà du groupe majoritaire.

Je tenais ainsi, avec l'équipe, à vous proposer ce bilan d'étape, que nous présenterons d'ailleurs publiquement, afin d'ouvrir le débat et surtout de nous projeter avec vous, d'ores et déjà, sur la seconde partie du mandat, qui comportera aussi de nombreux défis.



© Alexis Baud

Patrick GENRE,

Maire de Pontarlier,
Président de la Communauté
de Communes du Grand Pontarlier,
Conseiller régional
Bourgogne Franche-Comté

Vos élu(e)s - La Majorité



Retrouvez le trombinoscope détaillé avec les délégations sur www.ville-pontarlier.fr

SECURITÉ

Une ville sûre

Votre élu référent : Jacques Prince

✓ **83** Mettre en œuvre la stratégie globale de sûreté en intégrant la sécurité économique et créer un comité de suivi local

Un dossier partagé avec Christian Pourny

La stratégie globale de sûreté comprend plusieurs axes (prévention/médiation/protection, lutte contre les discriminations et le communautarisme, Éducation/Culture/Citoyenneté, Police municipale de proximité, Sécurité des bâtiments / aménagements urbains primaires, Système de vidéoprotection, Politique de réparation du préjudice subi). Sa mise en œuvre implique notamment des rencontres périodiques entre les élus référents et les acteurs locaux du secteur financier, industriel ou des travaux publics. Voir également engagement « ville responsable » **N°33**.

✓ **85** Formaliser deux rencontres par an avec le Parquet

Mme la Procureur est intervenue dans le cadre de l'Observatoire de la Sécurité et des Assises du sociales.

✓ **86** Lutte contre la petite délinquance et les incivilités

La prévention repose notamment sur l'intensification des patrouilles pédestres et cyclistes de la Police Municipale, ainsi que sur la mise en œuvre d'horaires adaptés/décalés pour élargir les plages d'interventions.

✓ **87** Dépôts de plainte systématiques pour insulte ou voie de fait à l'encontre d'agents municipaux

✓ **88** Rappeler les obligations en matière de salubrité publique et après avertissement, verbaliser

Cette stratégie de prévention et rappel à l'ordre s'est concrétisée par 155 interventions et 30 verbalisations en matière de salubrité depuis 2014.

✓ **89** Lutter contre la dégradation des bâtiments publics ou privés

L'installation des caméras de vidéoprotection contribue à cette lutte. Depuis 2014, concernant les bâtiments publics, les interventions ont donné lieu à 21 rapports et 107 dépôts de main courante. Voir également engagement **N°84**.

✓ **90** Redéfinir le rôle de la Police Municipale suite à la mise en œuvre de la convention entre la Police Nationale et la Police Municipale

Une convention de coordination a été signée le 30 juin 2016 entre la Police Nationale et la Police municipale, avec l'objectif premier de mener des actions communes entre les deux polices : patrouilles mixtes, collaboration...



© Ville de Pontarlier

ZOOM

✓ **84** Installer les équipements en matière de vidéoprotection

Un dossier porté par Jacques Prince

Mise en place d'un système de vidéoprotection avec pose de 21 caméras à des endroits stratégiques soit de par leur position géographique (axe routier fréquenté, entrée/sortie de ville), soit de par leur nature anxiogène (occupation agressive du domaine public, regroupement permanent) ou criminogène. Depuis leur installation, ces caméras ont été utilisées pour : 37 interventions, 91 visionnages et ont permis d'élucider 15 affaires (soit 45 %). Trois nouvelles caméras seront installées en 2017. Ce dispositif est suivi par un Comité d'éthique.

▶ **92** Poursuivre la sécurisation du patrimoine communal

Un dossier partagé avec Christian Pourny

Cette sécurisation est en partie assurée par la pose de caméra de vidéoprotection, par ailleurs un diagnostic de l'ensemble des bâtiments de la Ville est en cours de réalisation afin de déterminer leur niveau de sécurité et de mettre en place des procédures précises en cas d'intrusion.

▶ **93** Appels ponctuels aux médiateurs ou animateurs de rue

Un dossier partagé avec Bénédicte Hérard

Des contacts sont pris ponctuellement, notamment dans le cadre de l'Observatoire de la Sécurité.

ZOOM

✓ **91** Recrutement d'au moins un policier municipal supplémentaire



- L'équipe a été effectivement confortée par le recrutement d'un policier supplémentaire, ce qui porte l'effectif à huit agents
Mais il faut noter également :
- Des renforts saisonniers de juin à septembre avec 2 agents de surveillance de la voie publique
- La mise en place d'une brigade vtt (dotation de 6 équipements)
- L'acquisition de 2 tasers et de

4 moyens de verbalisation électronique (« pve » et application smartphone « gve »)
- Le renforcement de la sécurité des personnels de la police municipale par la dotation de gilets pare-balles
- L'instauration d'horaires décalés pour une meilleure proximité avec le terrain : période estivale, marché de Noël, jours de marché...